

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [emmanuelle-lecompte-csstl-gouv-qc-ca](https://www.cadre21.org/membres/60db851d2a1561845faf6446)
<https://www.cadre21.org/membres/60db851d2a1561845faf6446>

Date d'obtention : 2024-12-12 17:18:33

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Il s'agit avant tout de recevoir tous les acteurs en cause (auteur, victime et témoin) afin d'entendre la version de chacun et de recueillir un maximum d'information.

on remplit la grille sexto avec les différentes personnes en cause, on confisque les cellulaires pour éviter la propagation éventuelle des photos.

Dans le cadre d'un acte malveillant le cellulaire de l'auteur sera confisqué mais il sera entendu par la police et non seulement pas l'intervenant.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

L'intervenant doit se baser sur le discours des protagonistes et non sur le visionnage des photos qui est interdit.

Il faut différencier un acte malveillant d'un acte sans malveillance.

On ne divulgue aucune information sans en avoir été autorisé par son établissement.

nous sommes mandaté par notre établissement et non pas la police.

la grille sexto remplie et le cellulaire confisqué sont remis à la police, nous ne gérons pas la remise.

la trousse sexto n'intervient que si l'échange ne se fait qu'entre élèves de notre établissement.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

obtenir la confiance de l'élève pour recueillir toutes les informations nécessaires.

Être impliquée dans la vie intime de l'élève.

Confisquer le cellulaire.